



BULLETIN D'ADHÉSION À L'ANPEC  
(pour les nouveaux adhérents)

Prénom			
Nom		Date de naissance	
Adresse électronique préférée			
Adresse postale personnelle			
Téléphone personnel			
Titres universitaires		Date d'obtention	
Rattachement à l'E.C.	<input type="checkbox"/> service diocésain <input type="checkbox"/> établissement <input type="checkbox"/> autre (préciser)		
Nom de l'établissement employeur			
Adresse de l'employeur			
Téléphone professionnel			
Date d'entrée dans l'E.C.			
Temps de travail (en %)			
Autres emplois éventuels ?	<input type="checkbox"/>		
Votre N° ADELI			
Remarques éventuelles			
	<i>Après avoir pris connaissance des statuts de l'association, je souscris une adhésion à l'Anpec et adresse un versement de 55 €. Fait à _____ le _____ Signature</i>		

Pour l'année 2019-2020, la cotisation est fixée à 85 € pour les membres titulaires, rémunérés à l'échelon 4 et au-delà, sur la base de l'échelle indiciaire actuelle (mise à jour en 2004) et à 55 € pour les membres rémunérés à un échelon inférieur à 4 sur cette même grille. Elle est également de 55 € pour la première année d'adhésion.

Elle inclut la cotisation annuelle versée par l'ANPEC à la F.F.P.P. pour l'année 2019.

Les cotisations doivent être réglées par chèque à l'ordre de ANPEC. Vous pouvez éventuellement établir plusieurs chèques en indiquant au dos le mois d'encaissement souhaité.

Un reçu vous sera adressé à réception de votre cotisation.

Cette fiche d'adhésion peut être complétée et adressée sous forme numérique à : [secretariat.anpec@gmail.com](mailto:secretariat.anpec@gmail.com)

Si vous l'envoyez imprimée, adressez-là en même temps que votre règlement à :

Trésorerie ANPEC - Audrey Béchet – 330 rue Francis de Préssensé- 69100 VILLEURBANNE